

- MODULE 4 -
SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



TABLE DES MATIÈRES

●	Projet FOURMIS.....	PAGE 3
●	Présentation du module 4.....	PAGE 4
●	1. Activité de remue-méninges.....	PAGE 5
●	2. Apprentissage collectif.....	PAGES 6-9
●	3. Documentaire et complément théorique.....	PAGES 10-11
●	4. Activité de réflexion.....	PAGE 12
●	Annexes.....	PAGES 13-29

Recherche et rédaction :
Marjolaine Martel-Morin
Louis Bories-Azeau

Conception graphique :
Maïka Sondarjee

Crédit photo de la page couverture : CIAT

ISBN 978-2-924878-07-1 (PDF)
ISBN 978-2-924878-06-4 (imprimé)

PRAXIS
Centre de développement professionnel
Faculté des arts et des sciences

Université 
de Montréal
et du monde.

Réseau d'études des
dynamiques transnationales
et de l'action collective

Une unité du  CÉRIUM



REDTAC

Université 
de Montréal

PROJET FOURMIS

Projet

Depuis 2009, des étudiants affiliés au Réseau d'études des dynamiques transnationales et de l'action collective (REDTAC) ou au Département de science politique de l'Université de Montréal ont réalisé des documentaires vidéos sur différents enjeux contemporains de développement. Le projet FOURMIS (Formation ouverture et regards multimédias sur l'international et la solidarité) mobilise les connaissances contenues dans ces documentaires à l'aide de trousseaux pédagogiques interactives. Ces trousseaux sont organisées autour desdits documentaires, de ressources infographiques, d'activités participatives et de compléments théoriques.

Chaque module permet de s'informer et de se forger une vision personnelle et éclairée des enjeux traités. Les huit premières trousseaux portent sur :

- la déforestation et l'agroforesterie
- les nouveaux enjeux de la migration
- l'environnement et la gestion des déchets
- la souveraineté alimentaire
- l'accaparement des terres
- l'altermondialisme
- l'urbanisation
- les enjeux de genre

Public visé

Les formations et les trousseaux pédagogiques du projet FOURMIS s'adressent aux enseignants et enseignantes des programmes internationaux des cégeps et d'études secondaires avancées, ainsi qu'aux responsables d'ONG francophones. Le but est d'offrir des outils 2.0 aux formateurs voulant innover dans leurs techniques d'enseignement, à l'aide d'outils interactifs et de supports multimédias.

Contact

Dominique Caouette

Coordonnateur, Réseau d'études des dynamiques transnationales et de l'action collective (REDTAC)

Département de science politique, Université de Montréal

dominique.caouette@umontreal.ca

Maïka Sondarjee

Membre associée, Réseau d'études des dynamiques transnationales et de l'action collective (REDTAC)

Doctorante, Université de Toronto

maika.sondarjee@mail.utoronto.ca

MODULE 4

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Description

Occupant près de 25 % des terres de la planète, l'agriculture fournit aujourd'hui une production sans précédent. Pourtant, près de 800 millions de personnes souffraient de la faim en 2015, dont plus des trois quarts sont des ruraux vivant justement de l'agriculture. Avec la libéralisation des marchés agricoles, l'alimentation s'est vu attribuer une valeur marchande au même titre que n'importe quel bien de consommation. Ce module présente le concept de souveraineté alimentaire comme une piste de solution à la libéralisation des échanges agricoles.

Objectifs

À la fin de ce module, les membres du groupe devraient être en mesure de :

- Cerner et comprendre les facteurs qui ont fait naître le concept de souveraineté alimentaire et les dynamiques qui façonnent le modèle d'agriculture néolibéral ;
- Comprendre ce que représente la notion de souveraineté alimentaire et distinguer les acteurs, les forces et les débats qui l'animent ;
- Réfléchir aux défis et aux solutions pour repenser nos modèles agricoles et s'interroger sur les répercussions de nos choix en tant que citoyens et consommateurs.

Déroulement

1. Remue-méninges (20 minutes)
2. Apprentissage collectif (60 minutes)
3. Vidéo (20 minutes)
4. Documentaire (retour et discussion) (20 minutes)
5. Élaboration et proposition d'une politique de souveraineté alimentaire (60 minutes)

Total : 2 h 40

1. REMUE-MÉNINGES

Objectif

Susciter la curiosité des membres du groupe sur la problématique de la faim dans le monde. Le visionnement d'un court film d'animation permet de présenter le concept de souveraineté alimentaire en vulgarisant les enjeux qui seront abordés tout au long du module. Dans le but de favoriser l'ouverture et la réflexion, nous proposons la question suivante :

Des études démontrent que les ressources mondiales permettraient de nourrir 12 milliards d'individus. Pourtant, une personne meurt toutes les quatre secondes des conséquences directes ou indirectes de la malnutrition.

Source : Jacques Diouf, ancien président de la FAO

Qu'est ce qui explique qu'il y ait encore des famines malgré cette ère d'abondance ?

Déroulement

1. La formatrice ou le formateur inscrit la question d'initiation au tableau.
2. Il ou elle ouvre la discussion sur l'affirmation inscrite.
3. La formatrice ou le formateur présente la vidéo de Denis van Waerebeke : *Comment nourrir tout le monde ?*

Synopsis

Aujourd'hui, près d'un milliard d'êtres humains souffrent de la faim dans le monde. Pourtant, la planète possède suffisamment de ressources pour nourrir tous ceux qui l'habitent. Ce film, réalisé au lendemain des émeutes de la faim de 2007-2008, fait le point sur la situation et évoque des pistes de solution pour résoudre le problème de la faim dans le monde.

Matériel nécessaire

- Vidéo *Comment nourrir tout le monde* : [youtube.com/watch?v=Bd0gxiwtp3A](https://www.youtube.com/watch?v=Bd0gxiwtp3A)
- Projecteur

2. APPRENTISSAGE COLLECTIF

Structure des compléments théoriques :

La matière à distribuer pour l'apprentissage collectif est divisée en quatre sections (A, B, C et D). Chacun de ces compléments théoriques aborde un thème relatif à la souveraineté alimentaire.

Section A : Contexte

Section B : Acteurs, forces et débats

Section C : Revendications

Section D : Défis et pistes de solutions

À faire lors de la séance qui précède la formation :

1) Créer les groupes de base

Lors de la rencontre précédant la formation, la formatrice ou le formateur divise les participants et les participantes en sous-groupes de quatre personnes (la formatrice ou le formateur trouvera plus bas les indications à suivre lorsque le nombre d'individus n'est pas divisible par quatre). Ces premiers sous-groupes seront appelés les **groupes de base**.

2) Distribuer les annexes aux groupes de base

Chaque personne d'un groupe de base se verra attribuer une lettre au hasard (A, B, C ou D). Cette lettre correspond à son **groupe d'experts** et donc au complément théorique qui lui sera remis (exemple : la personne A reçoit la section A, la personne B reçoit la section B, et ainsi de suite).

3) Expliquer le travail individuel

La formatrice ou le formateur distribue les compléments théoriques A, B, C et D (voir annexes) aux participants et aux participantes en fonction de la lettre qui leur ont été attribuée. Les membres du groupe devront lire leur section à l'avance à la maison ou sur place si le temps le permet.

4) Apprentissage collectif, partie 1 : Rencontre des experts

Les participants et les participantes se réunissent d'abord en groupe d'experts pour débattre de la façon dont ils comprennent et perçoivent la matière qu'ils ont eu à lire.

5) Apprentissage collectif, partie 2 : Retour en groupes de base

La formatrice ou le formateur informe les membres du groupe qu'ils doivent retourner en groupe de base et enseigner cette matière aux autres membres de leur groupe de base.

Indications lorsque le nombre d'individus n'est pas divisible par quatre

Si le nombre d'individus n'est pas divisible par quatre, nous vous suggérons la création d'experts indépendants qui seront appelés les Jokers.

Par exemple, si après la formation des groupes de base de 4 personnes, il reste deux ou trois personnes sans équipe, la formatrice ou le formateur pourra attribuer à chacune de ces personnes l'un des cinq rôles de jokers présentés plus bas.

Les jokers représentent des acteurs clés en matière de sécurité ou de souveraineté alimentaire :

- 1) L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
- 2) Monsanto
- 3) Via Campesina
- 4) Pays appartenant au groupe de CAIRNS (le Canada)
- 5) Pays en développement (le Togo)

Déroulement de la séance pour les jokers

1. Travail individuel : des compléments théoriques correspondants à chacun des jokers sont distribués aux personnes qui vont incarner l'un de ces rôles (voir annexes). Elles devront donc lire le complément théorique qui leur revient.
2. Rencontre des groupes d'experts : lorsque les membres du groupe se rencontreront en groupe d'experts, les jokers se réuniront de leur côté, qu'ils soient deux, trois ou cinq.
3. Rencontre en groupe de base : au moment de reformer les groupes de base, chaque joker sera jumelé à un groupe de base. Les jokers devront présenter aux autres membres de l'équipe l'acteur clé qu'ils représentent, leurs objectifs et par quels moyens ils les mènent à bien.
4. Élaboration et proposition d'une politique de souveraineté alimentaire : à ce stade-ci, les jokers demeurent dans le groupe de base avec lequel ils ont été jumelés et participent à l'élaboration de la politique de souveraineté alimentaire. Ils devront défendre les intérêts qu'ils représentent.

RÉUNION ENTRE EXPERTS

Objectif

L'objectif de cette activité est de permettre aux membres des groupes d'experts d'approfondir leur compréhension du sujet, afin de l'expliquer plus tard aux membres de leur groupe de base. Les membres du groupe seront appelés à confronter leurs idées, à coopérer et à faire preuve de créativité.

Déroulement

1. La formatrice ou le formateur aura pris soin de lire la page précédente sur le déroulement de l'apprentissage collectif. Comme indiqué, les membres du groupe auront été préalablement divisés en sous-groupes de quatre personnes (groupes de base) et se seront vu attribuer une lettre distincte A, B, C ou D, correspondant à leur groupe d'experts. Chaque membre des groupes de base aura lu, avant la formation, la section correspondante à sa lettre (voir annexes).
2. La formatrice ou le formateur invite les membres du groupe à se réunir en groupe d'experts (tous les A ensemble, tous les B ensemble et ainsi de suite) afin qu'ils discutent de ce qu'ils ont lu sur leur expertise.
3. Les groupes d'experts auront 15 minutes pour mettre en commun leurs connaissances et discuter en s'appuyant sur la liste de questions de réflexion à la fin de chaque section.

Matériel nécessaire

- Les compléments théoriques

RETOUR EN GROUPE DE BASE

Objectif

L'objectif de cette activité est de faire appel à la responsabilité individuelle de chaque personne, car chaque expert devra partager ses connaissances avec les membres de son groupe de base. En enseignant à leurs camarades, les experts consolideront leur compréhension de la matière et amélioreront leurs habiletés à exprimer leurs idées et leurs désaccords, à argumenter et à coopérer.

Déroulement

1. Les participants et les participantes se regroupent en groupes de base et chaque expert fait part ce qu'il ou elle a appris de leur lecture et de leur discussion avec leur groupe d'experts respectif. C'est-à-dire que A enseigne à B, C et D, puis c'est au tour de B, etc., jusqu'à ce que tous les membres du groupe de base maîtrisent la matière présentée des autres (environ 10 minutes par expert).
2. La formatrice ou le formateur encourage la discussion en se promenant à travers les groupes de base.

Matériel nécessaire

- Les compléments théoriques

3. DOCUMENTAIRE

Choosing Food Sovereignty in the Philippines : Rethinking Agriculture 2011

Réalisatrice : Arca Arguelles-Caouette

Synopsis

Ces deux extraits sont tirés du documentaire *Choosing Food Sovereignty in the Philippines*, réalisé en 2011. Le premier (de 5:51 à 7:23) présente les conséquences de la « révolution verte », menée depuis les années 1970 aux Philippines, à l'origine d'une transition entre une agriculture traditionnelle vers une agriculture intensive. Ainsi, on peut voir qu'au cours de cette période, le nombre de variétés cultivées aux Philippines a radicalement baissé.

Le second extrait de ce documentaire (16:19 à 17:41) présente et examine le modèle agricole de la permaculture en se basant sur une ferme des Philippines : à quoi correspond ce modèle ? Quels en sont ses principes ? Est-il viable à grande échelle ?

Objectif

Les extraits de ce documentaire permettent de présenter et d'illustrer les concepts d'agriculture intensive et de permaculture aux membres du groupe afin de leur donner des pistes de réflexion sur les différents enjeux que comporte la souveraineté alimentaire.

Déroulement

1. La formatrice ou le formateur prend soin d'avoir lu le complément théorique.
2. Il ou elle présente la vidéo.
3. Il ou elle lance la discussion en s'inspirant des questions de réflexion suivantes :

- Qu'est-ce qui a motivé les Philippines à se tourner vers un modèle d'agriculture intensive ?
- Quels sont les avantages et les inconvénients d'une telle transition ? Sur le plan économique ? Social ? Environnemental ?
- Comment expliqueriez-vous dans vos mots la méthode de permaculture ? Si vous étiez un agriculteur aux Philippines, quel mode de production privilégieriez-vous ? Quels sont les facteurs qui influenceraient votre choix ?

Matériel

- Un projecteur
- Le documentaire *Choosing Food Sovereignty in the Philippines*

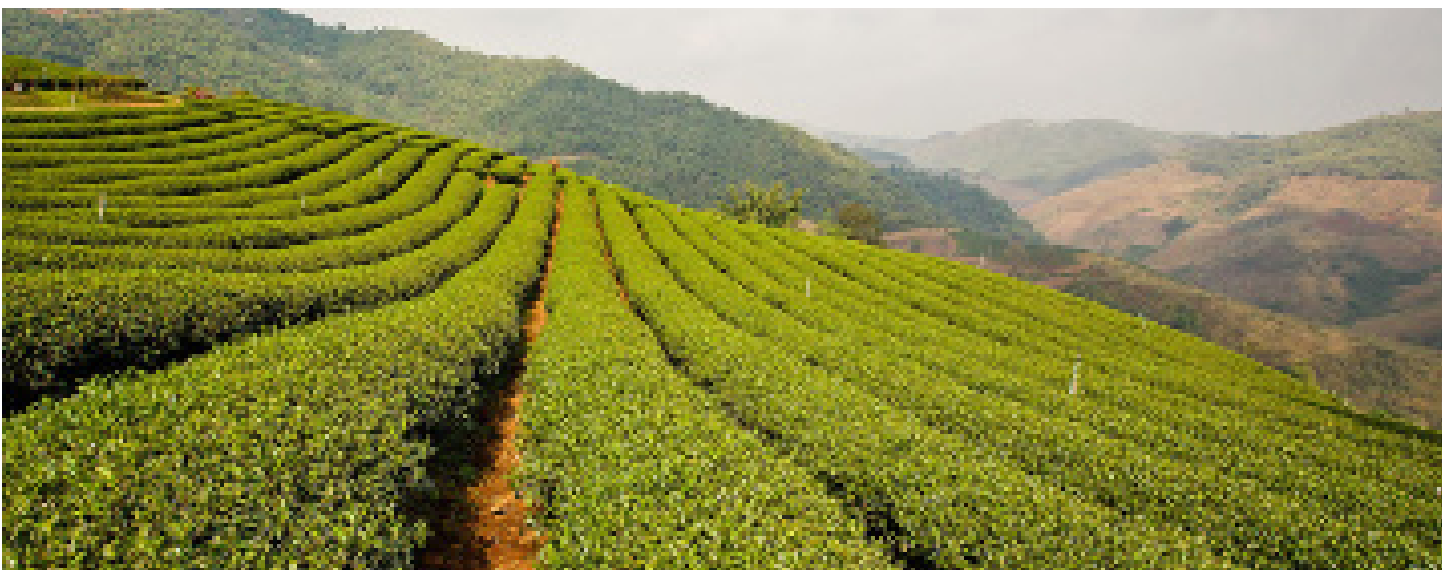
COMPLÉMENT THÉORIQUE

Choosing Food Sovereignty in the Philippines

Comme c'est le cas pour beaucoup de pays émergents, le secteur agricole aux Philippines est un des principaux piliers de l'économie. Il emploie 32 % de la main-d'œuvre et on estime sa part du PIB à 11,2 %. C'est pourquoi il fait l'objet d'une attention particulière de la part du gouvernement, comme l'atteste la tentative de réforme agraire de 1988, qui avait pour objectif la mise en place d'une meilleure répartition des terres cultivables.

Si ce pays est un gros exportateur de denrées agricoles, il doit faire face à une concurrence très forte, notamment depuis la libéralisation des échanges agricoles amorcée dans les années 1980. Aujourd'hui, les Philippines exportent principalement dix types de cultures : canne à sucre, riz, noix de coco, banane, maïs, ananas, manioc, mangues, ainsi que certains autres types de légumes et de fruits. Cette faible diversité dans la production agricole traduit une volonté explicite de mettre en place un modèle de monoculture de production intensive. Pourtant, cette transition n'a pas été vue d'un bon œil par l'ensemble des Philippines en raison de ses limites : utilisation massive de pesticides et d'OGM, appauvrissement des terres, dépendance nationale à des denrées agricoles qui a provoqué une balance commerciale négative.

Face à cela, des chercheurs, appuyés par certains mouvements paysans et des ONG, ont cherché à réintroduire un modèle d'agriculture différent, existant depuis des millénaires. Leur modèle est basé non pas sur une monoculture intensive, mais sur une pluri culture calculée en fonction de la complémentarité des plantes : la permaculture, science ayant pour objet la conception de cultures, de lieux de vie, et de systèmes agricoles humains utilisant des principes d'écologie et le savoir des sociétés traditionnelles pour reproduire la diversité, la stabilité et la résilience des écosystèmes naturels. Ce modèle apparaît comme une solution intéressante pour les agriculteurs cherchant à s'émanciper des modèles de production intensifs. À plus grande échelle, il pourrait permettre au pays de réaliser la souveraineté alimentaire en libérant le marché agricole du processus de l'économie néolibérale.



4. ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Objectif

L'objectif de cette section est de consolider les connaissances acquises en les transposant dans une activité pratique et concrète. Les membres du groupe devront réfléchir, argumenter et coopérer pour développer et présenter une politique de souveraineté alimentaire. En se mobilisant dans la poursuite d'un objectif commun orienté vers la recherche de solutions, tous seront appelés à développer leur savoir-vivre ensemble et leur apprentissage de la citoyenneté.

Déroulement

1. Les groupes de base auront 15 minutes pour élaborer une politique de souveraineté alimentaire.
2. Un porte-parole de chaque groupe aura 5 minutes pour présenter les propositions de leur groupe de base à tous les participants et les participantes.
3. À la fin des présentations, les participants et les participantes devront voter pour leur politique de souveraineté alimentaire favorite.

Matériel nécessaire

- Papier et crayons

RÉFÉRENCES

Desmarais, Annette Aurélie « Mouvements paysans et souveraineté alimentaire : l'exemple de la Via Campesina », *Revue Possibles* 34 (2010): 270-292.

Girouard, Benoit, « L'Union paysanne du Québec », *Revue Possibles* 34 (2010): 96-100.

Jacke, Dave *Edible Forest Gardens, Volume I : Ecological Vision, Theory for Temperate Climate Permaculture*, Chelsea Green Publishing (2005).

Bernier, Dominique « Pas de souveraineté alimentaire sans accès à la terre », *Revue Relations* n°785 (2016): 21.

Rousselle, Élodie « Les dynamiques du pouvoir d'agir du mouvement pour la souveraineté alimentaire au Mali », (M.A. diss., Université du Québec à Montréal, 2016).

Beaulieu, Elsa « Femmes, division sexuelle du travail et système alimentaire mondial », *Revue Possibles* 34 (2010): 112-116.

Kroff, Florence, Claire Guffens et Philip Seufert « Réviser les investissements fonciers en Europe grâce aux Directives sur la Gouvernance », *Revue Possibles* 36 (2013): 152-163.

Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO). *FAO Hunger Map 2015*. Food and Agriculture Organization of the United Nations (2015).

Grenade, François « Le concept de souveraineté alimentaire à la lumière de la problématique du Niger », (M.A. diss., Université de Liège, 2010).

Paré, Frédéric « Construire une coalition pour la souveraineté alimentaire », *Revue Possibles* 34 (2010): 85-90.

Chiasson, Jean-Eude « L'Union nationale des fermiers du Nouveau-Brunswick », *Revue Possibles* 34 (2010): 91-95.

Issaoui-Mansouri, Kheira « Introduction », *Revue Possibles* 34 (2010): 77-79.

Issaoui-Mansouri, Kheira « Souveraineté alimentaire; un concept en emergence », *Revue Possibles* 34 (2010): 14-29.

Delcourt, Laurent « Protéger l'avenir des agricultures paysannes face aux nouvelles pressions sur la terre », *Revue Possibles* 36 (2013): 140-151.

Mazoyer Marcel et Laurence Roudard « La fracture agricole et alimentaire mondiale : état des lieux, causes, perspectives et propositions d'action », *Revue politique et parlementaire* n°1051 (2009).

Mazoyer Marcel « Pauvreté paysanne, sous-alimentation et avenir de l'humanité », dans *Nourrir la planète : Comprendre la souveraineté alimentaire*, Stéphane Desgain et Oumou Zé (dir.) (Bruxelles, Luc Pire 2008), 11-29.

Massicotte Marie-Josée et al « Au-delà des frontières: la lutte pour la souveraineté alimentaire », *Revue Possibles* 34 (2010): 44-61.

Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada. *Rapport d'analyse mondiale, Aperçu du marché : les Philippines*, Secrétariat de l'accès aux marchés (2014) : 1-2.

Serinet, Pierre-Yves « Repenser le libre-échange », *Le Devoir*, 5 décembre 2015.

Saint-Paul, Rose-Anne « Comment le modèle néolibéral justifie l'accaparement », *Revue Possibles* 36 (2013): 35-46.

Ambourhouet-Bigman, Roxane « Qui sont les acteurs de la souveraineté alimentaire? Par qui passe le changement? », *Revue Possibles* 34 (2010): 262-269.

Seelow, Soren « Monsanto, un demi-siècle de scandales sanitaires », *Le Monde*, 16 février 2012.

Key, Sylvia « Vers des formes alternatives positives d'investissement dans l'agriculture », *Revue Possibles* 36 (2013): 127-139.

Potvin, Valérie « Incrire les racines de l'accaparement dans les transformations du régime agroalimentaire » *Revue Possibles* 36 (2013): 22-34.

Via Campesina (2004). Qu'est-ce que la souveraineté alimentaire? dans <http://www.nyeleni.org/> (page consultée le 7 septembre 2016).

Pesant, Yvon « Citoyenneté et réappropriation de l'agriculture » *Revue Possibles* 34 (2010): 117-121.



ANNEXES

Section A

SECTION A — Contexte

Néolibéralisme et libéralisation des échanges agricoles

Théorie des pratiques économiques et politiques, le néolibéralisme soutient que le bien-être de l'humanité peut être atteint par la maximisation des libertés entrepreneuriales. Celles-ci doivent évoluer dans un modèle institutionnel qui défend les droits de propriété, la liberté individuelle, les marchés sans entraves et le libre-échange. À l'échelle planétaire, les échanges économiques sont fondés sur la théorie des avantages comparatifs de Ricardo. Cette théorie avance que, à la condition qu'il existe une différence entre les coûts comparés pour produire différents produits dans plusieurs pays, chacun d'entre eux trouvera avantage à se spécialiser et à exporter les biens pour lesquels il bénéficie d'un avantage comparatif. En échange, il importera les autres biens de ses partenaires qui bénéficient d'avantages comparatifs pour la production de ces biens. Le gain d'échange global n'a aucune raison d'être également réparti entre les pays : le modèle en est un de gain réciproque inégal. Enfin, le néolibéralisme promeut les spéculations.

La conjoncture des multiples crises alimentaires, énergétiques, financières et écologiques au cours de la dernière décennie a clairement illustré les limites de ce modèle basé sur l'accumulation du capital. Alors qu'il a été démontré que les ressources mondiales permettraient de nourrir 12 milliards d'individus, près de 800 millions d'entre eux souffraient de la faim en 2015, dont les trois quarts sont des paysans qui vivent justement de l'agriculture. La crise alimentaire de 2007-2008, qui s'est caractérisée par une flambée du prix des denrées alimentaires, compromettant l'accès d'une part de la population du Sud à une alimentation suffisante, a mis en lumière la nécessité de revoir les stratégies pour résoudre les problèmes de la faim et de la pauvreté rurale. D'une part, les gouvernements, soutenus par les grandes institutions financières internationales, comme la Banque mondiale, ont appelé à produire davantage de nourriture pour subvenir aux besoins des populations rurales. Ils ont de cette manière fait la promotion, des solutions technico-productivistes qui ne remettent nullement en question les fondements économiques néo-classiques sur lesquels ces institutions ont bâti leur modèle de développement. Aux antipodes de ces postulats, les défenseurs

de la souveraineté alimentaire y ont vu la démonstration que le débat alimentaire repose sur des considérations politiques, plutôt que techniques.

Sécurité alimentaire et souveraineté alimentaire

En premier lieu, il convient d'établir une distinction claire entre sécurité alimentaire et souveraineté alimentaire. La sécurité alimentaire fait référence à la disponibilité – généralement mesurée par le rendement des récoltes – et à l'accessibilité des aliments en quantité suffisante pour une population donnée. La sécurité alimentaire ne s'intéresse pas aux causes profondes de la faim dans le monde ni aux moyens d'enrayer ces causes, ni à l'origine des aliments. Au nom de la sécurité alimentaire, on a ainsi favorisé l'intensification des monocultures et l'utilisation de nouvelles technologies telles que les pesticides, afin de produire davantage et plus rapidement. C'est pourquoi plusieurs auteurs considèrent que la notion de sécurité alimentaire fait l'affaire des puissants.

La souveraineté alimentaire, au contraire, est un concept politique qui s'intéresse aux causes structurelles de la faim et qui encourage l'action des peuples et des gouvernements pour

une réappropriation collective des moyens de production agricole. Comme tout concept en émergence, la souveraineté alimentaire ne revêt pas une seule définition fixe et unanime. C'est un concept bien vivant qu'on utilise, qu'on remet en question et qui porte différents sens selon les groupes qui l'adoptent. Selon la définition du mouvement international Via Campesina, qui est à l'origine de la notion et l'a fait naître dans le débat public lors du Sommet mondial de l'alimentation en 1996, la souveraineté alimentaire désigne « le droit des populations, des communautés et des pays à définir leurs propres politiques agricoles et alimentaires sans dumping vis-à-vis les pays tiers » (Via Campesina, 2004). Elle demande aussi que l'agriculture ne soit pas incluse dans les traités de libre-échange. Pour les tenants de ce concept, la solution au problème de la faim ne réside pas dans l'augmentation des rendements à court terme, mais bien dans le contrôle démocratique exercé sur les ressources afin de les sauvegarder et de veiller à leur juste partage. La notion de souveraineté alimentaire remet ainsi en question les fondements du modèle néolibéral et rappelle l'urgence de développer et de valoriser des modes de vie, de production et de consommation plus durables et plus équitables.

Concrètement, à quoi le concept de souveraineté alimentaire s'oppose-t-il ?

La libéralisation du commerce agricole et ses effets

Pour les tenants de la souveraineté alimentaire, les produits agricoles ne doivent pas être soumis à la même logique marchande que n'importe quel autre bien, en raison de l'importance du secteur pour la survie des peuples, la culture, l'économie et l'environnement. Le problème est que le marché néolibéral ne parvient pas à nourrir le monde. La libéralisation du marché agricole aurait donc pour effet de dérober aux produits alimentaires leur statut de biens assurant l'alimentation et la sécurité des moyens d'existence des populations, les transformant en produits de spéculation et de marchandage au profit des grands investisseurs. Le modèle néolibéral est d'ailleurs accusé de faciliter l'accaparement des terres par l'entremise des investissements fonciers à grande échelle. Les grandes plantations, les monocultures de palme, de soya ou de cannes à sucre sont des exemples de ces investissements fonciers. Ces investissements sont avant tout orientés sur la mise en marché des produits agricoles qui ne sont pas nécessairement destinés à la consommation humaine, par exemple les agro carburants, les agro plastiques ou la nourriture pour le bétail, ou qui sont destinés à la transformation alimentaire, comme l'huile de palme, et ne contribuent pas forcément à la réalisation des

objectifs en matière de sécurité alimentaire.

La concentration du pouvoir entre les mains des multinationales

Alors que le consommateur est souvent mis en avant comme étant le grand bénéficiaire de la libéralisation du commerce agricole en ayant accès à des produits alimentaires à faible coût, les grands vainqueurs sont plutôt quelques entreprises d'intrants (engrais chimique, semences), de transformation et de grande distribution, qui détiennent un pouvoir considérable dans des domaines nécessaires à la survie de l'humanité. La concentration de ce pouvoir s'effectue sur toute la chaîne de production agricole, de l'agrofourmiture – semences, produits chimiques, matériels agricoles – à la transformation et à la fabrication de produits alimentaires finis, jusqu'à la grande distribution. Selon les estimations de l'organisme GRAIN, deux sociétés détiennent respectivement 65 % et 44 % des marchés mondiaux de semences de maïs et de soja, six sociétés contrôlent 75 à 80 % du commerce mondial des bananes et les trente premières entreprises de distribution alimentaire représentent un tiers des ventes mondiales en épicerie. Les industries de l'agroalimentaire qui négocient directement avec les producteurs des pays en développement ont donc significativement contribué à la baisse des prix offerts aux agriculteurs pour leurs produits, en plus d'imposer des conditions de production rigoureuses. Bref,

une concurrence déloyale s'est installée entre d'immenses multinationales aux ressources et au pouvoir démesurés et les petits producteurs locaux des collectivités du Sud.

Fixation et volatilité des prix sur les marchés agricoles et subventions agricoles.

Bien que le commerce international des produits alimentaires ne porte que sur 15% de la production agricole totale, les prix nationaux sont fixés sur les marchés internationaux. On parle donc de marchés de preneur de prix (*price taker*), où les prix ne correspondent pas aux coûts moyens de production, mais au prix le plus bas disponible sur le marché. En conséquence, de nombreux paysans n'arrivent pas à concurrencer les importations qui se vendent à bas prix. À l'instar de prix trop bas, la hausse subite des prix sur le marché agricole a également des conséquences désastreuses sur les populations les plus pauvres, comme l'illustre la crise alimentaire de 2007-2008. En effet, la volatilité des prix sur le marché agricole joue toujours en défaveur d'un groupe. Quand les prix sont trop bas, des centaines de millions de producteurs ne revendent pas leur production assez cher et ne parviennent pas à se nourrir. Quand les prix sont trop hauts, ce sont les consommateurs-acheteurs qui n'ont plus suffisamment d'argent pour acheter les aliments. Des prix trop élevés représentent donc également une menace à la sécurité alimentaire de millions de personnes et cela ne permet pas pour autant d'améliorer significativement la situation financière des petits produc-

teurs. De telles augmentations ponctuelles et disproportionnées des prix sur les marchés agricoles ne permettent pas aux petits producteurs de moderniser leur exploitation et d'améliorer réellement leur situation. Par exemple, Haïti était un pays exportateur de riz dans les années 1980. Dans les années suivantes, le gouvernement américain s'est mis à subventionner massivement ses producteurs de riz au Texas et en Louisiane et les petits producteurs haïtiens, mis en concurrence avec le marché américain, n'ont pas été capables de faire face, si bien qu'aujourd'hui, Haïti importe 83% du riz consommé par sa population. Le pays n'a plus la possibilité de produire, bien que la capacité physique et climatique pour le faire soit toujours présente. Le concept de souveraineté alimentaire renvoie à une question d'équité : comment est-il acceptable que les subventions d'un État puissant comme les États-Unis entrent en concurrence avec les producteurs de riz haïtiens ?

En plus des écarts de productivité qui peuvent être substantiels à la faveur des pays industrialisés, les pays du Nord accordent d'énormes subventions à leurs agriculteurs, sous forme de mesures d'aide directe aux agriculteurs, de subventions à la production ou même de subventions à l'exportation. Même avec la volonté de le faire, les gouvernements des pays moins avancés n'ont pas les ressources pour concurrencer avec les subventions accordées par les pays développés.

Questions de réflexion A

- 1) À la lumière de vos lectures, quels sont les facteurs qui ont fait naître le concept de souveraineté alimentaire ? Dans vos mots, comment définiriez-vous la notion de souveraineté alimentaire ?
- 2) Selon vous, les matières premières agricoles sont-elles des biens commercialisables comme tout autre bien de consommation ? Justifiez.
- 3) À votre avis, la faim dans le monde est-elle une fatalité ? Comment expliquez-vous la relation entre la libéralisation des échanges agricoles et la faim dans le monde ?
- 4) Quels sont les mécanismes qui entraînent une concurrence inégale entre les grands et les petits producteurs ?
- 5) À votre avis, comment devrait-on fixer les prix sur les marchés agricoles ?

Section B

SECTION B — Acteurs, forces et débats

Quels sont les acteurs dans le débat sur l'agriculture ?

Les pays du monde rassemblés en trois groupes

À l'échelle internationale, les revendications et les positions des pays peuvent être partagées en trois groupes. D'abord, le groupe des pays industrialisés se compose des États-Unis et des pays européens. On leur reconnaît l'objectif de vouloir maintenir une certaine forme de soutien direct à leur agriculture. Ils affirment que cela ne fausse pas la concurrence et réclament une plus grande libéralisation du marché agricole mondial, malgré le fait qu'ils appliquent des mesures relativement protectionnistes dans le secteur agricole. Le deuxième groupe est celui dit de Cairns, reconnu comme le groupe des agro-exportateurs loyaux, composé de grands pays comme le Brésil, le Canada, l'Afrique du Sud, l'Argentine et l'Australie. Ces pays bénéficient d'une plus grande compétitivité sur le marché international et ils réclament la fin des privilèges détenus par le premier groupe qui exerce une certaine forme de protectionnisme dans le secteur agricole.

Ils seraient les grands gagnants de la libéralisation totale des marchés agricoles mondiaux, ce qui leur donnerait un accès facilité aux marchés des États-Unis et de l'Europe. Le dernier groupe est composé des pays en développement (PED) et des pays moins avancés (PMA), lesquels bénéficient de peu d'avantages comparatifs et dont la volonté est d'assurer le développement rural sans trop souffrir de la concurrence mondiale qui menace leurs économies nationales. Ces pays ne forment pas une catégorie homogène ; les trajectoires économiques et politiques varient énormément de l'un à l'autre.

Les institutions financières internationales (IFI) : la Banque mondiale, le FMI et l'OMC

Au sein des institutions financières internationales, dont la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), il existe un préjugé persistant selon lequel les problèmes de pauvreté et de la faim ne pourront être enrayerés que par les investissements privés (étrangers, mais aussi nationaux), la privatisation des terres et l'augmentation des rendements grâce à l'industrialisation de l'agriculture. Depuis les années 1980, les politiques internationales ont

ainsi privilégié un modèle libéral d'agriculture industrielle. Aujourd'hui, le libre-échange constitue toujours l'unique cadre international pour les négociations sur les politiques agricoles, qui se discutent par l'entremise de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dans le respect des exigences du FMI et de la Banque mondiale. L'OMC reconnaît que la sécurité alimentaire est un objectif légitime, mais l'organisation entend l'atteindre par la libéralisation du commerce agricole. Le droit de l'OMC ne reconnaît que la fonction productive de l'agriculture et réfute son caractère multifonctionnel. Le dernier cycle de négociation de l'OMC, appelé le cycle de Doha, est tombé dans l'impasse, n'arrivant pas à trouver de compromis sur les positions difficilement conciliables des trois groupes de pays mentionnés plus haut (les pays industrialisés, le groupe de Cairns et les PED et PMA).

Les organisations internationales : les Nations Unies et la FAO

Du côté des Nations Unies, il existe plusieurs agences et fonds qui s'occupent des enjeux liés à la faim, la production alimentaire et le commerce agricole. La FAO (Organisation des Nations Unies

pour l'agriculture et l'alimentation) a été créée en 1945. Le rôle principal de l'institution était alors de fournir une assistance technique pour augmenter la production et rétablir la sécurité alimentaire dans les périodes de pénurie de l'après-guerre. Historiquement, la FAO n'a pas contesté le cadre de référence de la libéralisation des échanges agricoles. Elle s'est plutôt engagée dans des approches qui privilégient une augmentation de la production agricole pour enrayer la faim. Dans les dernières années, l'organisation a cependant effectué un certain virage vers la reconnaissance des principes de la souveraineté alimentaire. Elle a mis sur pied un cadre de référence appelé les Directives sur la gouvernance foncière, adopté par les 125 membres du Comité des Nations Unies pour la sécurité alimentaire mondiale (CSA) en mai 2012 ; elle y présente une approche novatrice fondée sur les droits de la personne et en particulier sur les droits économiques, sociaux et culturels relatifs à la gouvernance des terres, des pêches et des forêts. Pour la première fois, la FAO fait la promotion des droits fonciers sécurisés et d'un accès équitable aux terres, aux pêches et aux forêts, comme un moyen d'éradiquer la faim et la pauvreté ainsi que de contribuer à la sécurité alimentaire et à la réalisation du droit à l'alimentation. Dans ce virage, les directives reconnaissent désormais l'importance des petits producteurs et appellent les États à soutenir les investissements de ces derniers.

Les laboratoires d'idées

Ce sont des groupes de recherche non-gouvernementaux

(*think tank* en anglais) qui fournissent des faits fondés sur des données probantes (evidence-based facts) et alimentent les débats sur la souveraineté alimentaire. GRAIN, Transnational Institute (TNI), IPES-Food, Focus on the Global South, ou bien encore Third World Network (TWN) sont des exemples de ces laboratoires d'idées qui fournissent des analyses différentes de celles mises normalement de l'avant par les Nations Unies ou d'autres joueurs et qui alimentent les débats.

Les mouvements paysans, les citoyens et les associations de la société civile

Cette catégorie d'acteurs – qui regroupe les agriculteurs et les paysans en mouvements sociaux et en organisations – est la plus importante, car elle représente les premiers concernés par les décisions des États et celles des organisations multilatérales comme l'OMC. Depuis sa fondation en 1993, la Via Campesina est devenue l'une des voix les plus fortes pour porter les revendications de millions de paysans et de paysannes, d'agriculteurs et d'agricultrices, qui s'unissent pour établir une résistance forte face à la mondialisation du modèle libéral d'agriculture. Aujourd'hui, le mouvement représente 164 organisations dans 73 pays d'Asie, des Amériques, d'Europe et d'Afrique. Au Québec, la paysannerie s'organise depuis près de 15 ans sous la bannière de l'Union paysanne (UP), une association d'agriculteurs et de citoyens qui réclament une réforme majeure des programmes québécois de soutien agricole afin de développer un type d'agriculture plus sain, diversi-

fié et écologique. En opposition à l'Union des producteurs agricoles (UPA), seul syndicat des agriculteurs actuellement reconnu au Québec, l'UP préconise une agriculture axée sur la souveraineté alimentaire et rejette la position de l'UPA, qui a longtemps favorisé un modèle agricole industriel soumis aux lois du libre-échange.

Les clivages et les débats

Entre les différents groupes de pays

L'Europe et les États-Unis sont accusés de dumping et de concurrence déloyale en raison de la proportion des subventions qu'ils accordent à leur agriculture. En contrepartie, ceux-ci accusent les pays du groupe de Cairns de dumping social et environnemental.

Au sein du mouvement pour la souveraineté alimentaire

Au sein du mouvement pour la souveraineté alimentaire, deux principaux points de litige font l'objet de débats. D'abord, la souveraineté alimentaire réclame un déplacement du pouvoir en ce qui concerne les décisions sur les politiques agricoles et alimentaires. Tous s'entendent pour dire qu'il faut réduire le pouvoir consenti aux organisations supranationales et aux méga-entreprises de l'alimentation. À qui devrait alors revenir le choix des politiques alimentaires ? aux États ? aux agriculteurs ? aux citoyens ? Certains considèrent que les États sont les mieux qualifiés pour prendre les décisions, d'autant plus

que toute politique efficace doit nécessairement passer par l'État pour être légitime. Toutefois, certains jugent que le processus politique est défectueux et que l'État n'arrive pas à refléter les choix de sa population. Pour ce deuxième groupe, c'est donc la société civile, représentée par les agriculteurs et les citoyens, qui doit récupérer le pouvoir décisionnel. Il y a donc un débat entre ceux qui croient que le pouvoir doit être redistribué par le haut et ceux qui croient qu'il devrait l'être par le bas.

Un autre point débattu au sein du mouvement concerne l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés (OGM). Pour plusieurs, dont l'Union paysanne au Québec et la Via Campesina, les OGM n'ont pas leur place dans un système qui promeut la souveraineté alimentaire, car leur utilisation implique nécessairement une dépendance des agriculteurs envers les multinationales. Avec les OGM, on fait disparaître les semences traditionnelles et les agricul-

teurs cultivent alors des plantes entièrement dépendantes des pesticides, ce qui est à la fois financièrement contraignant et écologiquement discutable. Pour d'autres, les bénéfices qu'ont apportés les OGM sur le plan de la productivité justifient qu'on choisisse de ne pas les exclure d'une agriculture sous un modèle de souveraineté alimentaire. Dans tous les cas, la souveraineté alimentaire demande le rétablissement de l'espace politique pour faire des choix collectifs; le rôle des OGM devra donc être débattu et convenu en tant que choix collectif, une fois que chaque nation aura retrouvé le pouvoir de faire ses propres choix en matière de politiques agricoles et alimentaires.

Questions de réflexion B

À votre avis, quels sont les acteurs qui ont le plus de poids dans le débat sur l'agriculture? Croyez-vous que ce poids devrait être redistribué entre les acteurs? Si oui, vers quels acteurs et par quels mécanismes?

Selon vous, quelles sont les logiques qui expliquent le comportement des multinationales de l'agroalimentaire dans le secteur de l'alimentation?

Croyez-vous que l'utilisation d'OGM soit compatible avec un modèle d'agriculture basé sur la souveraineté alimentaire? Justifiez.

À votre avis, l'État est-il en mesure de refléter les choix de la population? Si le Québec devait s'engager dans des pratiques agricoles qui respectent les principes de la souveraineté alimentaire, quel rôle croyez-vous que l'État québécois devrait ou pourrait jouer?

Section C

SECTION C – Revendications

Un retour à une certaine protection

En réponse aux problèmes engendrés par l'ouverture des frontières et la libéralisation du commerce agricole mondial, les partisans de la souveraineté alimentaire proposent un autre modèle axé en priorité sur le renforcement du développement agricole local. Rappelant qu'une grande majorité des populations souffrant de la faim sont de petits producteurs familiaux incapables d'affronter la concurrence internationale et reconnaissant le rôle central joué par les paysans dans la lutte contre la faim et la sauvegarde des équilibres environnementaux, le concept de souveraineté alimentaire défend qu'il importe avant tout de garantir à ces petits producteurs des prix élevés, stables et rémunérateurs. Pour ce faire, il faut les protéger des importations étrangères bon marché, par une protection renforcée aux frontières et des systèmes de régulations des échanges. C'est d'ailleurs ce qu'on fait les pays occidentaux ; les agriculteurs européens ont bénéficié de telles protections après la Seconde Guerre mondiale, ce qui leur a permis d'atteindre d'abord l'autosuffisance alimentaire et ensuite de dégager des surplus commercialisables

dans des conditions de stabilité. La protection de l'agriculture nationale implique une certaine augmentation des tarifs douaniers, pour permettre à l'agriculture locale de se développer à l'abri de la concurrence internationale. Comme nous l'avons vu précédemment, le défi est de parvenir à gérer la transition entre des revenus agricoles bas et des prix bas pour les acheteurs-consommateurs et des revenus plus élevés et des prix plus élevés pour les producteurs. Pour les défenseurs de la souveraineté alimentaire, cela peut se faire par des politiques publiques fortes et dynamiques qui protègent à la fois les producteurs et les acheteurs. Une telle approche ne signifie pas pour autant un refus des échanges, qui demeurent une source d'approvisionnement indispensable pour de nombreux pays. Il s'agit plutôt d'éviter la concurrence entre partenaires commerciaux trop inégaux.

Pour atteindre les objectifs de souveraineté alimentaire, il est aussi nécessaire de se tourner vers de nouvelles formes d'investissement dans l'agriculture, c'est-à-dire de promouvoir des formes positives d'investissement, qui ne reposent pas uniquement sur l'accumulation du capital financier, mais également sur le capital culturel, social et écologique. Il faut donc

que les petits producteurs puissent se réapproprier la notion d'investissement, qui a été détournée par les entreprises du système alimentaire au profit d'une forme de monoculture, orientée vers l'exportation à grande échelle et nécessitant de gros investissements. On oublie parfois que ce sont les petits agriculteurs qui investissent le plus dans l'agriculture et que l'agriculture familiale, bien qu'elle n'approvisionne que faiblement le marché international, fournit la plus grosse partie de l'alimentation du monde.

Un accès durable à la terre et aux ressources productives

Outre ces formes de protections vis-à-vis de l'extérieur, la souveraineté alimentaire implique de garantir aux petits producteurs, aux travailleurs ruraux et à la masse de paysans sans terre un accès durable à l'usage et aux bénéfices de la terre. La taille réduite de la grande majorité des exploitations et l'incapacité des petits producteurs du Sud de générer un revenu suffisant ont joué un rôle crucial dans le processus d'appauvrissement du paysannat. La terre échappe de plus en plus au contrôle démocratique des peuples qui en dépendent. En moyenne, depuis 2007, de grandes entreprises privées du secteur agro-industriel et finan-

cier s'emparent de 10 millions d'hectares de terre chaque année à des fins de spéculation ou de production. L'accaparement des terres par de grandes entreprises tournées vers la monoculture destinée à l'exportation provoque certes une augmentation des rendements à court terme, mais engendre une cascade d'effets négatifs sur le long terme dont les populations les plus pauvres doivent subir les contrecoups. La souveraineté alimentaire ne pourra être atteinte que si la collectivité se réapproprie les moyens de production.

Des politiques publiques adaptées et efficaces

De telles réformes ne pourront cependant être efficaces que si elles s'accompagnent de politiques fortes et dynamiques dans le secteur agricole. Elles doivent être associées à des politiques publiques d'aide aux petits agriculteurs, efficaces et adaptées aux contextes locaux. Par exemple, les petits agriculteurs devront bénéficier d'un accès au crédit et aux équipements productifs, d'investissements dans l'infrastructure en milieu rural, de mesures nationales de stabilisation des prix agricoles, d'une taxation différenciée sur le producteur en fonction de la quantité et de la qualité de la terre productive, d'un suivi technique et scientifique, etc. Ces mesures sont aussi indispensables pour provoquer une transition vers l'agriculture biologique et une gestion durable des ressources naturelles. Elles pourraient encourager les exploitations agroécologiques, faciliter l'accès à des techniques de produc-

tion adaptées aux écosystèmes, par exemple.

Un modèle agricole ancré dans le développement durable

Ainsi, les défenseurs de la souveraineté alimentaire plaident pour une transition vers un modèle agricole plus durable sur le plan environnemental et social. Les tenants de la souveraineté alimentaire revendiquent un modèle agricole qui prenne en compte la multifonctionnalité de l'agriculture. La souveraineté alimentaire renvoie à la protection des économies locales et des petits producteurs, mais aussi à la protection de l'environnement. Pour ce faire, le concept de souveraineté alimentaire revendique des pratiques agricoles basées sur l'agroécologie et l'agriculture locale. Pour être durable, le système agricole doit ainsi être intégré aux écosystèmes naturels et il doit protéger autant que possible la biodiversité des cultures. Une attention particulière est également portée à l'établissement de systèmes locaux de productions. Cet autre modèle agricole promu par la souveraineté alimentaire devrait ainsi privilégier l'alimentation locale, adaptée aux besoins locaux, à la culture et aux conditions de productions du territoire.

Questions de réflexion C

1) Croyez-vous qu'un retour à une certaine protection est nécessaire dans le secteur agricole ? Au Québec ? dans les pays en développement ? Quels impacts croyez-vous qu'une telle orientation serait susceptible de produire ?

2) Êtes-vous d'accord avec le fait que la terre échappe de plus en plus au contrôle démocratique des peuples ? Comment percevez-vous les conséquences de l'accaparement des terres par les grandes entreprises ? Ce phénomène vous semble-t-il présent au Québec ?

3) Croyez-vous que les politiques publiques devraient soutenir davantage les petits producteurs ? au Québec ? dans les pays en développement ?

Section D

SECTION D – Défis et Pistes de solutions

Les défis : gouvernance, pouvoir des multinationales et mobilisation citoyenne

Sur le plan étatique, l'un des principaux défis, au Québec notamment, est d'améliorer et de coordonner la gouvernance de nos instances politiques, tant que ce soit au niveau horizontal – à un même niveau de gouvernement, par exemple, entre les ministères – ou vertical – entre les différents ordres de gouvernements : fédéral, provincial et municipal. Il faut donc que les différents ministères cessent de travailler en vase clos et adoptent des objectifs communs et globaux. La coordination entre les différentes mesures fédérales, provinciales et municipales représente aussi un défi de taille. Par exemple, plusieurs efforts ont été faits au fédéral et au provincial pour éliminer la malbouffe dans les écoles. Cependant, ce sont les municipalités qui octroient les permis de développement urbain. S'ils permettent aux chaînes de restauration rapide de se développer autour des écoles, alors on parvient uniquement à déplacer le problème. Le pouvoir des multinationales agroalimentaires, du fait de leur grosseur, de leur capacité de lobbying et de leur influence sur les politiques, représente aussi un obstacle

majeur à l'adoption de politiques publiques orientées vers les principes de la souveraineté alimentaire. Finalement, un des défis majeurs concerne le développement de notre démocratie, ou plus précisément la faiblesse de la mobilisation citoyenne. La plupart des gens sont absents du débat sur l'agriculture et l'alimentation, alors que l'engagement citoyen est fondamental pour effectuer un virage vers la souveraineté alimentaire. La libéralisation du marché agricole a donné lieu à des conditions difficiles pour l'engagement citoyen ; les consommateurs sont loin des espaces de production agricole, ils sont souvent peu informés, voire peu intéressés aux conditions de production de ce qu'ils consomment.

Les pistes de solution

Interventions étatiques

En matière de politiques concrètes pouvant encourager ou faciliter l'application des principes de la souveraineté alimentaire, plusieurs exemples existent. Ainsi, pour produire du gruyère en France, il faut obligatoirement être situé à moins de 30 km de l'usine de traitement du lait. Ce type d'incitatifs à la proximité a pour effet de favoriser le développement de petits centres régionaux de fabrication de fromage, d'encourager les petits producteurs et de limiter

les dépenses énergétiques en matière de transport.

Si l'essentiel des politiques visant la souveraineté alimentaire se joue à l'échelle nationale, il est tout de même possible de développer des initiatives qui encouragent la souveraineté alimentaire à l'échelle municipale. Par exemple, les municipalités peuvent organiser des rencontres entre les agriculteurs et les citoyens, afin de favoriser l'échange et la discussion entre eux. Une politique d'achat local peut également être mise en place. La municipalité de Saint-Marcel au Québec a ainsi produit un cahier qui répertorie les commerces et les services locaux que la population de la région peut encourager, ce qui permet de sensibiliser et d'informer les gens sur les options d'achat local dont ils disposent.

Initiatives des mouvements sociaux et ONG

Les mouvements sociaux qui luttent pour la souveraineté alimentaire sont susceptibles d'apporter des changements importants dans leur région. Au Brésil, par exemple, le Movimento dos Trabalhadores Rurais Sem Terra (Mouvement des travailleurs ruraux sans terre ou MST) est aujourd'hui l'un des mouvements les plus influents en Amérique latine. Comptant plus de 1,5

million de membres, il est reconnu pour ses mobilisations de masse, ses actions concrètes et son opposition au modèle néolibéral de développement. Par des mesures de pressions, telles que l'occupation de masse pour revendiquer le droit à la terre, le mouvement a réussi à créer plus de 2000 *assentamentos* (communautés rurales créées par la réforme agraire) ayant reçu des titres légaux. Le mouvement compte aujourd'hui 400 associations de production, de commercialisation et de services, ainsi que 161 coopératives de production, de coopération, d'assistance technique ou de crédits pour les petits producteurs.

Le MST, en partenariat avec la Via Campesina, a également mis sur pied la première école latino-américaine d'agroécologie au Brésil sur l'une des terres qu'elle a conquises. L'école offre une formation universitaire reconnue de trois ans et demi au cours de laquelle chaque étudiant doit partager son temps entre l'école et sa communauté d'origine, afin de mettre en pratique et de diffuser les connaissances acquises par la formation. Au Québec, l'organisme Équiterre a mis en place un réseau d'agriculture soutenue par la communauté (ASC), qui connaît des équivalents un peu partout dans le monde. L'ASC propose à des familles de s'approvisionner directement auprès d'une ferme de leur région, à laquelle elles paient d'avance pour des paniers alimentaires dont le contenu varie en fonction des saisons. Cette initiative permet

de réduire les intermédiaires entre le producteur et le consommateur, tout en générant une source de revenu stable pour les petits producteurs agricoles. D'autres projets, tels que le jardinage urbain, permettent de mettre en pratique la souveraineté alimentaire à l'échelle du quartier. Par exemple, l'organisme Alternatives a mis en place le projet Des jardins sur les toits en 2003, projet qui vise à récupérer les espaces inutilisés sur les toits, les terrasses et les balcons et à les transformer en espace vert et productif qui contribue à l'écologie urbaine.

Initiatives citoyennes et privées

Au-delà des politiques étatiques, il existe différents moyens pour encourager la souveraineté alimentaire par des initiatives privées. En France, la coopérative Biocoop a un chiffre d'affaires de 300 millions d'euros et détient 300 succursales. La coopérative offre des produits biologiques qu'elle achète prioritairement aux producteurs français. La coopérative va jusqu'à payer des primes aux producteurs français pour les encourager à produire biologique. Au Québec, quatre jeunes entrepreneurs formés en sciences de l'environnement ont ouvert la première épicerie « zéro déchet » à Montréal sous le nom de LOCO. L'épicerie offre des produits zéro déchet, locaux, biologiques et équitables. Ce type d'initiative offre de nouvelles options aux citoyens qui souhaitent effectuer un virage dans leurs choix en tant que consomma-

teurs. Les retombées des multiples initiatives énumérées plus haut vont bien au-delà de la simple production de légumes, ou encore de l'achat local à proprement parler. L'implication directe des citoyens dans des projets du genre permet à ceux-ci de se réapproprier le processus de production alimentaire et d'être sensibilisés à la question agricole. À partir de cette prise de conscience, les personnes impliquées sont dès lors susceptibles de modifier leurs habitudes de consommation et de contribuer au changement qu'il souhaite voir dans leur société et dans le monde.

Solutions pour contrer les effets pervers de la transition vers la souveraineté alimentaire

Plusieurs pistes de solution existent pour que les pays s'engagent dans des politiques orientées vers la souveraineté alimentaire, tout en limitant les effets négatifs de la transition entre le modèle actuel et le nouveau modèle. Par exemple, il existe plusieurs options pour contrer les effets de la hausse des prix des denrées alimentaires induite par l'implantation de mesures de protection du secteur agricole, principalement dans le contexte des collectivités du Sud. L'une des solutions est la combinaison de programmes d'investissements dans l'agriculture visant à améliorer la production, avec la mise en place de filets de sécurité pour les populations qui risquent d'être pénalisées à court terme par la hausse des prix. Des mécanismes tels

que des politiques de soutien au pouvoir d'achat, par le biais de bons d'achat alimentaires, pourraient s'avérer efficaces. Au Brésil, par exemple, cette politique a permis de sortir près de 30 millions de personnes de l'extrême pauvreté entre 2003 et 2010.

Pour éviter la concurrence déloyale entre partenaires inégaux, tout en conservant les bienfaits de l'échange réalisé dans des termes équitables, les auteurs Marcel Mazoyer et Laurence Roudard (2009) proposent d'établir à l'échelle internationale de grands marchés agricoles régionaux, qui regrouperaient des pays qui ont en commun des niveaux moyens de productivité agricole, et de protéger ces marchés communs contre toute importation agricole à bas prix par des droits de douane variables. Certains proposent aussi de négocier, produit par produit, des accords internationaux fixant des prix d'achat et la quantité exportable consentie à chaque pays.

La transition vers les principes de la souveraineté alimentaire devra également se montrer sensible aux impacts différenciés que ce virage pourra engendrer sur les hommes et les femmes.

En se tournant vers un système où l'on achète plus massivement des aliments locaux, non transformés et issus de l'agriculture biologique, il faut se demander qui portera concrètement ce virage sur ses épaules. Dans plusieurs sociétés, la division sexuelle du travail implique que ce sont les femmes qui absorberaient les coûts de cette réorganisation, en termes de temps et d'énergie. Pour contrer cet effet, le MST au Brésil a mis sur pied une sorte de centre communautaire prenant en charge la préparation des repas et les soins aux enfants, pour d'éviter que le poids du virage pèse majoritairement sur les femmes.

Questions de réflexion D

1) Comment expliquez-vous les défis auxquels le concept de souveraineté alimentaire est confronté ? Croyez-vous que les citoyens du Québec sont bien informés au sujet des enjeux liés à l'agriculture ? Pourquoi croyez-vous qu'il soit difficile de mobiliser les citoyens dans la lutte pour la souveraineté alimentaire ?

2) Que pensez-vous des solutions proposées ? Croyez-vous en leur pertinence et leur efficacité ? À la lumière des pistes de solution proposées, est-ce que certaines initiatives vous rejoignent plus que d'autres ? Seriez-vous prêts, individuellement à vous engager dans l'une ou plusieurs d'entre elles ?

3) L'argent mis sur la table est l'affirmation d'un choix. En tant que consommateur, vous pouvez choisir d'encourager des produits plus responsables à l'égard de l'environnement et des sociétés, mais cela peut impliquer de dépenser davantage pour ces produits. Seriez-vous prêts à payer plus cher pour encourager des productions responsables ? Seriez-vous prêt à modifier vos habitudes alimentaires ?

Section Jokers

1) Joker FAO

Vous représentez l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO). Créée en 1945, cette Organisation a pour objectif d'atteindre la sécurité alimentaire pour tous, soit de veiller à ce que tous les êtres humains aient accès à une alimentation saine et équilibrée qui leur permet de mener une vie saine et active. Plus précisément, votre mission s'articule autour de trois objectifs : contribuer à éradiquer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition ; éliminer la pauvreté et favoriser le progrès social et économique pour tous ; et gérer et utiliser de manière durable les ressources naturelles telles que la terre, l'eau, l'air et le climat.

Au moment de sa création, le rôle principal de la FAO était de fournir une assistance technique pour augmenter la production et rétablir la sécurité alimentaire lors des périodes de pénurie alimentaire. Jusqu'à tout récemment, la FAO a ainsi été reconnue pour s'attaquer au problème de la faim par une

approche productiviste. C'est-à-dire qu'elle a longtemps encouragé une augmentation de la production agricole comme approche pour résoudre le problème de la faim dans le monde. Les mouvements paysans et les associations de la société civile lui ont beaucoup reproché d'exclure complètement les dimensions politiques de son discours sur la sécurité alimentaire.

Comme représentant ou représentante de l'Organisation, vous reconnaissez cet héritage idéologique, mais vous faites partie des acteurs qui plaident, au sein de la FAO, pour encourager un virage vers la reconnaissance des causes politiques et structurelles de la faim. Vous êtes donc d'avis qu'il est important que les niveaux de production agricole demeurent élevés pour nourrir la population mondiale en pleine expansion démographique, mais vous reconnaissez que l'application des principes de la souveraineté alimentaire pourrait assurer le droit à l'alimentation et à la sécurité alimentaire des peuples. Vous soutenez donc la nouvelle straté-

gie de votre organisation, qui vise à encourager les partenariats avec la société civile, et vous croyez que les mouvements paysans doivent être entendus dans les processus politiques. Vous encouragez le dialogue entre les acteurs du secteur agricole à tous les niveaux pour trouver de nouvelles solutions au problème de la faim.

Ce virage a été salué par les groupes qui militent pour la souveraineté alimentaire, mais votre organisation essuie quand même de vives critiques en raison de votre soutien aux organismes génétiquement modifiés (OGM). En effet, vous défendez les bienfaits de l'utilisation des OGM du point de vue de la productivité dans le secteur agricole. Vous n'êtes pas non plus complètement imperméables aux pressions des grandes entreprises de l'industrie agroalimentaire qui vantent le bien-fondé du négoce agricole (*agrobusiness*).

Section Jokers

2) Joker Monsanto

Voir la vidéo Datagueule « Monsanto, sa vie son empire » sous le lien suivant :

<https://www.youtube.com/watch?v=8gJn4EhlsY0>

Vous représentez les intérêts de la compagnie Monsanto, créée en 1901 par John Francis Queeny et dirigée depuis 2003 par Hugh Grant. Entre 1901 et 1970, Monsanto est passée par la production de la saccharine, des aspirines, des détergents, des savons et des plastiques, pour finalement se lancer dans les herbicides et les insecticides.

En 1960, Monsanto crée sa division Agriculture, qui se spécialisera dans les engrais. À cette époque, Monsanto a produit les herbicides qui ont été utilisés par l'armée américaine pour détruire la végétation et améliorer les chances de remporter le combat lors de la guerre du Vietnam de 1961 à 1977. L'herbicide en question, surnommé l'« agent orange », n'a pas que détruit la végétation : il a provoqué des

malformations congénitales, des cancers et des maladies du système nerveux qui ont touché entre deux et cinq millions de personnes contaminées durant la guerre. L'agent orange s'est répandu dans toute la chaîne alimentaire vietnamienne, si bien que ses effets subsistent encore aujourd'hui. La dioxine contenue dans l'agent orange avait déjà provoqué une maladie défigurante chez 228 ouvriers américains lors d'une explosion à l'usine de Monsanto en 1949. Pourtant, en 2005, la justice américaine a rejeté la plainte d'une association vietnamienne contre la compagnie sous prétexte qu'aucune évidence ne démontrait alors que les effets néfastes du pesticide étaient connus à l'époque de la guerre et Monsanto n'a jamais été contrainte de cesser ses opérations.

Au début des années 2000, l'entreprise s'est spécialisée dans l'agro-industrie et est devenue le leader mondial des semences, si bien que l'entreprise produisait à elle seule près de 90 % des semences transgéniques mondiales et enregistrait un chiffre

d'affaires de 13,5 milliards de dollars en 2012.

Comme représentant ou représentante de la compagnie Monsanto, votre stratégie est de mettre l'accent sur la nécessité de produire davantage pour nourrir tous les humains de la planète. Vous insistez donc sur les problèmes liés à la faim dans le monde et vous défendez le droit à l'alimentation. Vous faites la promotion du modèle d'agriculture intensive et vous encouragez toute politique qui vise à libéraliser davantage le marché. Votre cheval de bataille, c'est la défense et la promotion de l'utilisation des nouvelles technologies, dont les organismes génétiquement modifiés (OGM) que votre compagnie produit, pour augmenter la productivité agricole dans le monde. Vous soutenez que votre expertise permet aux pays en développement d'améliorer la productivité de leurs activités agricoles et représente ainsi la pierre angulaire de leur développement.

Section Jokers

3) Joker Via Campesina

Vous représentez le mouvement Via Campesina. C'est le plus important mouvement international de paysans et de paysannes qui luttent contre le système d'agriculture néolibéral et ses préceptes.

Le mouvement rassemble plus de 200 millions de paysans issus de 164 organisations membres dans 73 pays.

Comme représentant ou représentante de ce mouvement, vous souhaitez mettre les citoyens du monde en garde contre les grandes entreprises multinationales et certains membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui, à votre avis, organisent une mondialisation indésirable, inhumaine et non démocratique qui dégrade

l'environnement et tue les paysans. Vous croyez que les fausses logiques du néolibéralisme et les accords de libre-échange sont conçus pour profiter aux grandes entreprises, au détriment des intérêts collectifs et de l'environnement.

Vous défendez donc activement les principes de la souveraineté alimentaire, qui est pour vous le droit des agriculteurs et des consommateurs à contrôler la production, la transformation et la distribution de leurs aliments avec des aliments culturellement appropriés, une rémunération équitable et une dignité pour les producteurs. Vous défendez les sept piliers de la souveraineté alimentaire, soit :

Pour vous, le plus important est que le pouvoir de décision en matière de politique agri-

cole soit repris des mains des multinationales et remis entre celles des agriculteurs et des citoyens. Vous faites pression sur les gouvernements pour qu'ils s'orientent vers des politiques de souveraineté alimentaire, garantissant des prix élevés et stables pour les petits agriculteurs. Bien qu'un débat existe au sein du mouvement pour la souveraineté alimentaire en ce qui a trait à l'usage d'OGM, vous êtes d'avis que l'utilisation de ces produits devrait être bannie, car vous croyez que les producteurs ne doivent pas être dépendants de produits qui leur sont vendus par les multinationales, comme Monsanto.

Section Jokers

4) Joker pays appartenant au groupe de CAIRNS : le Canada

Vous êtes membre du gouvernement canadien. À l'échelle internationale, le Canada est reconnu pour faire partie du groupe de CAIRNS. Ce groupe est reconnu comme le groupe des agro-exportateurs loyaux, composé de grands pays comme le Brésil, le Canada, l'Afrique du Sud, l'Argentine et l'Australie. Vos revendications s'opposent à celles de deux autres groupes de pays, qu'on appelle les pays industrialisés (dont font partie les États-Unis et les pays européens), ainsi que les pays en développement ou les pays moins avancés.

Comme représentant ou représentante du Canada, votre objectif est l'instigation d'un accroissement de la libéralisation des échanges agricoles. Vous contestez les politiques agricoles des États-Unis et des pays européens. Vous soutenez que ceux-ci exercent une certaine forme de protectionnisme dans le secteur agricole en subventionnant de manière intensive leurs agriculteurs, ou encore en imposant des normes rigoureuses appliquées aux importations.

Comme les autres membres du groupe de CAIRNS, le Canada bénéficie d'une grande compétitivité sur le marché international et il ferait partie des grands gagnants de la libéralisation totale

des marchés agricoles mondiaux, ce qui lui donnerait un accès facilité aux marchés des États-Unis et de l'Europe.

Vous ne vous opposez pas à l'utilisation des organismes génétiquement modifiés (OGM) ou des pesticides, mais vous devez prendre en compte les pressions émergentes des membres de la société civile, telles que les associations de consommateurs, qui militent pour l'instauration d'une agriculture plus qualitative. Cela dit, vous faites la promotion d'un modèle basé sur la monoculture intensive, car votre secteur agricole est fortement industrialisé.

Section Jokers

5) Joker pays appartenant aux pays en développement : le Togo

Vous êtes membre du gouvernement togolais et vous militiez pour une répartition plus égalitaire du pouvoir de décision entre les pays concernant la question des échanges et de la production des denrées alimentaires. Vous faites partie du groupe des pays en développement, c'est-à-dire que vous partagez un certain nombre de caractéristiques et de revendications communes avec l'ensemble des pays en développement en ce qui a trait aux politiques agricoles internationales. Comme ces pays, vous bénéficiez de peu d'avantages comparatifs par rapport aux pays développés et votre volonté est d'assurer le développement rural de votre pays sans trop souffrir de la con-

currency mondiale qui menace votre économie nationale.

Vous devez faire valoir vos intérêts devant les deux autres groupes de pays, soit le groupe de CAIRNS et les pays industrialisés. Le premier est composé de grands pays agro-exportateurs, tels que le Brésil, le Canada, l'Afrique du Sud, l'Argentine et l'Australie. Ces pays revendiquent une plus grande libéralisation des échanges agricoles, notamment parce qu'ils souhaitent bénéficier d'un meilleur accès aux marchés des pays industrialisés. Le groupe des pays industrialisés est composé des États-Unis et des pays européens, qui défendent le système agricole de libre-échange, tout en tentant de protéger leur marché des importations, par exemple en subventionnant leurs agriculteurs et en imposant des

normes rigoureuses et des tarifs douaniers élevés qui favorisent de faibles niveaux d'importations dans leurs pays.

Comme représentant ou représentante du Togo, vous prônez l'arrêt des subventions nationales des pays occidentaux qui, à votre avis, perturbent l'équilibre des marchés mondiaux et locaux. Vous revendiquez également de nouvelles politiques en ce qui a trait aux normes alimentaires pour le commerce agricole mondial, car vous jugez que l'imposition de normes alimentaires trop sévères empêche les pays en développement d'accéder aux marchés des pays développés.